Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens (RACP)

Siège social : Office du Tourisme, Argelès-Gazost, Hautes Pyrénées. http://chiens-des-pyrenees.com

Bulletin d'adhésion / Membership form

2027

☐ Nouvelle adhésion (1) ☐ Renouvellement d'adhésion (2)

Parrainé par :

ADHÉSION INDIVIDUELLE / SINGLE MEMBERSHIP

Nom / Surname :Prénom / Forename : n°RACP :

ADHÉSION COUPLE / COUPLE MEMBERSHIP (Cotisation couple : 2 adhérents à la même adresse, une seule revue envoyée)

Nom / Surname :Prénom / Forename : n°RACP :
et / and
Nom / Surname :Prénom / Forename : n°RACP :

Adresse / Address :
Code postal / Postcode : Ville / Town :
Pays / Country :
Téléphone / Telephone : Courriel / Email :
Site Web / Website :

☐ Particulier ☐ Éleveur / Breeder. Affixe

☐ Activités canines pratiquées

Races possédées

☐ Berger des Pyrénées poils longs ☐ Berger des Pyrénées face rase ☐ Berger catalan

☐ Chien de Montagne des Pyrénées ☐ Mâtin des Pyrénées

☐ Autres races :

demande mon (notre) admission en qualité de

☐ Membre actif individuel habitant **en France** 50€ et + ☐ Membres actifs couple habitant **en France** 67€ et +

☐ Membre actif individuel habitant **à l'étranger** 60€ et + ☐ Membres actifs couple habitant **à l'étranger** 80€ et +

☐ Membre bienfaiteur individuel 100€ et + ☐ Membres bienfaiteurs couple 134€ et +

Je sollicite (nous sollicitions) la qualité de membre de l'association et je reconnais (nous reconnaissons) avoir pris connaissance des Statuts et Règlement intérieur de l'association consultables aux adresses suivantes :
https://www.chiens-des-pyrenees.com/documents-a-imprimer ou https://www.centrale-canine.fr/reunion-des-amateurs-de-chiens-pyreneens-racp/articles/telechargements-2 , et je m'engage (nous nous engageons) à les respecter.
J'autorise (nous autorisons) la publication des photos de mon (mes) chien(s) prises par des tiers lors des manifestations ou journées canines, dans la revue, le site internet, la page Facebook de la RACP.
Je certifie (nous certifions) sincères et véritables les informations portées ci-dessus.
Date et signatures :

La demande d'admission, datée et signée, accompagnée du règlement par chèque bancaire (3) libellé à l'ordre de la **RACP**, ou par virement bancaire (**IBAN** FR76 30003 03833 00037289515 75 **BIC** SOGEFRPP), ou par carte bancaire ou Paypal à partir du site internet est à adresser par courrier postal à :
Sylvie TREILLE - 18 bis rue de l'Église - 28700 AUNAY-SOUS-AUNEAU - FRANCE

(1) - Le règlement des cotisations enregistrées entre le 1er octobre et le 31 décembre pour une nouvelle adhésion sont également valables pour l'année suivante / The settlement of contributions received between october 1 and december 31 for new membership are also valid for the following year.
(2) - Les cotisations sont valables pour l'année civile du 1er janvier au 31 décembre, avec renouvellement au plus tard le 31 mars de chaque année
(3) - Pour des chèques étrangers non encaissables en France, ajouter 21 euros de frais de banque.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux responsables de l'association uniquement. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au trésorier de la RACP qui gère le fichier des adhérents.